MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Monnerville

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Come et Saint-Damien

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Come et Saint-Damien

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 10/02/1948

Étendue de la protection : Clocher : inscription par arrêté du 10 février 1948

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.